

CONSEIL MUNICIPAL
9 JUILLET 2016
COMPTE RENDU

0 OUVERTURE DE SEANCE

L'an deux mille seize, le 9 JUILLET à 9 heures 00 le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre PUCHOIS, Maire, en suite de convocation en date du 05/07/2016 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : tous les membres du Conseil Municipal en exercice à l'exception de M. FOURNIER excusé avec pouvoir à M. PUCHOIS, M. DURIER excusé avec pouvoir à Mme MONIEZ, Mme CONDAMINE excusée avec pouvoir à Mme BERTRAND.

Etaient absents : Mme SIKORA, Mme DUCHENNE, M. FIQUET, M. JOVENEUX

L'appel des conseillers est fait, le quorum est atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.
Mme DOUAY est élue secrétaire de séance.

I- Dotation de solidarité en faveur des collectivités territoriales touchées par des évènements climatiques

M. le Maire explique au Conseil Municipal les conditions d'obtention de la dotation de solidarité en faveur des collectivités territoriales touchées par des événements climatiques dont fait partie le violent orage du 7 juin dernier.

Le montant minimal des réparations pour l'obtention de cette dotation est de 150 000 € HT. La CUA a donc obtenu l'accord préalable de la Préfecture pour monter un dossier groupé pour les trois communes du secteur.

Aussi, afin de permettre la poursuite de la démarche, il est nécessaire de délibérer pour déléguer la maîtrise d'ouvrage aux services de la CUA.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal par 15 voix pour, délègue à la CUA la maîtrise d'ouvrage du dossier relatif à la dotation de solidarité en faveur des collectivités territoriales touchées par des évènements climatiques.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9h20.

Le Maire

Jean-Pierre PUCHOIS
